

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

La ministre

Paris, le

22 FEV. 2012

DGS	MAIRE	ELU	SECR
POLI	MAIRIE DE CASTELMAUROU Courrier reçu le		ASSAIN
CIVIL	02 MARS 2012		SCO
URBA			TECH
FIN	N° 757		CCAS

Agenda 21

Madame le Maire,

J'ai le plaisir de vous annoncer que votre projet territorial de développement durable a été reconnu « **Agenda 21 local France** » au titre de la Stratégie nationale de développement durable, dans le cadre de la sixième session de reconnaissance des « projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux ». Cette reconnaissance, prononcée pour trois ans, me permet de souligner la qualité du projet porté et animé par votre territoire, et de vous encourager à poursuivre votre démarche dans une dynamique d'amélioration continue.

Cette décision résulte d'une double analyse de votre projet reposant sur une expertise au regard du cadre de référence national des agendas 21 locaux, ainsi que sur l'avis de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement et du Préfet de département. Votre projet a également fait l'objet d'une présentation devant le Comité national agendas 21, réuni à cet effet le 15 décembre 2011.

Je tiens à saluer votre engagement et celui de votre territoire dans cette démarche qui participe pleinement à l'esprit du Grenelle et vous prie de recevoir, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous


Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET

Madame Magali SCHARDT
Maire de Castelmaurou
Route d'Albi
31180 CASTELMAUROU